

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 5

Artikel: À travers quelques boisés de la plaine du Rhône
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

72^me ANNÉE

MAI 1921

N^o 5

A travers quelques boisés de la Plaine du Rhône.

L'accroissement en volume de nos massifs forestiers a toujours été — et sera toujours — une des questions les plus intéressantes de la sylviculture. Constaté cet accroissement est un plaisir pour le forestier; le calculer lors des inventaires d'aménagement constitue l'intérêt principal des révisions périodiques; l'augmenter, l'exciter par des martelages successifs est une joie connue de tout sylviculteur. Aussi chacun de nous, inspecteur ou garde, a-t-il à cœur d'obtenir, par ses soins répétés, un accroissement qui puisse „damer le pion“ à quelque collègue dans ce même domaine Quelle satisfaction, après avoir attrapé quelques torticolis, pendant les martelages d'une éclaircie par le haut, d'obtenir de ce peuplement un accroissement réjouissant!

Sans vouloir nous arrêter ici à de longs calculs se rapportant à ce sujet, nous voulons simplement montrer de quel développement magnifique sont susceptibles les massifs forestiers dans la région de la Plaine vaudoise du Rhône; mais — disons-le d'emblée — si les résultats obtenus sont dignes d'être notés, l'intervention du forestier n'y est que pour peu de chose: c'est dame Nature qui joue ici le premier rôle, grâce à l'excellent terrain d'alluvions, à l'altitude si basse (380 m.) et au climat tempéré de la région.

Voici tout d'abord, entre Yverne et Roche, le rideau-abri de Champ Bonnet, planté il y a 25 ans, et qui étend à travers la plaine son sombre ruban sur 1½ km. de longueur; large de 60 à 80 m. et mesurant une hauteur de 10 à 12 m. seulement, ce jeune massif remplit déjà son rôle de paravent d'une manière appréciable: le hameau de Vers Vey, situé à 500 m. de distance du côté sud, en bénéficie déjà, quoique le courant d'air ne soit vraiment coupé

que jusqu'à 200 m. environ du rideau. On peut prévoir que l'„effet utile“ se fera sentir sur une zone d'environ 500 à 600 m. de largeur, quand le massif aura atteint sa hauteur normale de 20 à 25 m.; cet abri contre les vents du nord aura certainement une heureuse influence sur les cultures, et surtout sur la croissance des arbres fruitiers.

Nous doutons fort, par contre, que les terrains distants de plus de 500 m. d'un rideau forestier puissent être influencés d'une manière efficace; aussi serait-il désirable que les rideaux existants, très éloignés les uns des autres, fussent complétés par la création d'écrans intermédiaires: en parcourant la Plaine de St-Maurice à Villeneuve, nous voyons en effet que les rideaux actuels se présentent avec des intervalles mesurant en moyenne approximativement 2,1 km.

Il est évident que ces six écrans sont trop distants pour pouvoir couper complètement le courant de la vallée; il serait probablement difficile, d'autre part, à cause de l'extension donnée à l'assainissement secondaire de la Plaine, de créer de nouveaux rideaux: en effet, un drainage intensif entraîne nécessairement le déboisement de tout son périmètre; en outre, il est douteux que l'agriculture consente à céder ici à la forêt une plus grande place.

Un heureux complément aux rideaux actuels serait, par contre, la plantation de haies vives; les haies de *Thuja* qui barrent, avec une monotonie désespérante et de façon peu esthétique, une partie de la vallée française du Rhône, de leurs cordons sombres et rigides, rendraient ici de bons services. Nous préférerions cependant les haies de feuillus, parfois gênantes pour les travaux d'assèchement, et moins efficaces comme abri en saison morte, mais d'aspect combien plus riant; ces haies auraient aussi l'avantage de procurer par leurs têtards des produits d'émonde qui ne sont pas négligeables: les haies vives du canton de Genève, de Savoie, etc., en fournissent une preuve évidente.

Quoiqu'il en soit, il est intéressant de constater aujourd'hui les premiers et heureux effets résultant de la création des rideaux-abris: l'idée conçue et mise à exécution par le regretté Adolphe Puenzieux, alors chef du Service cantonal des Forêts il y a un

quart de siècle, aboutit déjà maintenant à un résultat tangible et satisfaisant. Ce résultat est d'autant plus favorable que plusieurs de ces rideaux sont pleins de promesses pour leur rendement financier: *Champ-Bonnet*, le plus ancien, puisque planté de 1894 à 1896, nous fournit à ce sujet des données intéressantes. Mais (faut-il l'avouer?) c'est une forêt cantonale qui n'a pas ses papiers bien en règle ... elle n'est pas encore aménagée! Il est vrai que, vu son jeune âge, on peut lui pardonner cette infraction! Au reste, son tour viendra bientôt de soumettre ses tiges à la griffe de l'aménagiste. En attendant, et à défaut d'un premier inventaire, cette petite forêt de 8 hectares possède son contrôle d'exploitations qui est intéressant à consulter au sujet du développement de ce jeune massif. Le rideau de *Champ-Bonnet* a été planté en épicéa pur, avec une double bordure de pin *Weymouth* sur une partie de sa lisière sud; les éclaircies ont commencé 9 ans après la plantation et ont été poursuivies régulièrement, avec une rotation de 3 ans. Les résultats ont été les suivants, résumés par périodes de 6 ans:

	Rendement en		
	volume (réel)		argent
	total m ³	par ha. m ³	(produit net). fr.
1895—1903 . . .	0	0	0
1904—1909 . . .	49	6,12	4,35
1910—1915 . . .	148	18,50	132,45
1916—1921 . . .	388	48,50	5849,30
Total	585	73,12	5986,10

Dans ces 26 premières années, il a donc été exploité en moyenne 2,80 m³ par ha. et par an; le rendement net est de *fr.* 28,75 en moyenne et par ha., et il y a tout lieu de croire que l'accroissement courant continuera sa marche ascendante.

A défaut d'inventaire donnant une idée des classes de grosseur, notons que les plus gros épicéas, âgés de 26 ans, atteignent 28 et 30 cm. de diamètre, à 1,3 m. du sol, et que les plus gros *Weymouths*, de même âge, mais plantés en bordure, mesurent jusqu'à 36, 38 et même 42 cm. de diamètre, et une hauteur de 10 à 13,5 m. Les épicéas les plus longs atteignent 15,5 m. En 1920, le pin *Weymouth* a produit un abondant recrû naturel.

Au nord de Champ Bonnet, en dessous de la gare de Roche, se dresse l'écran d'un autre rideau; c'est *L'Epinette* (4¹/₂ ha), aussi forêt cantonale, le cadet des rideaux de la Plaine. — Un cadet qui promet, du reste! Nous l'avons planté il y a 8 et 9 ans (1911 et 1912) et c'est déjà par places un beau massif, qui atteint ci et là 8 m. de hauteur, et où les plus grosses tiges mesurent 12,14 et même 18 cm. de diamètre à 1,30 m. du sol! Quand on parcourt ce jeune boisé, où l'éclaircie a déjà fourni de beaux tas de perches de frêne donnant du bois de service, on a peine à croire que 9 ans auparavant l'Epinette était une belle prairie qu'il n'était pas question de boiser... La place prédominante a été réservée ici aux feuillus, notamment à l'érable sycomore et au frêne commun qui se développent d'une façon extraordinaire, grâce à l'abri latéral offert par l'épicéa et le weymouth qui ont constitué le 30 % des essences à la plantation. (A suivre.)

Le condizioni forestali d'Italia prima, durante e dopo la guerra.

II.

Nel 1914 scoppiò la guerra europea e la conseguenza immediata fu la chiusura dei mercati e la sospensione d'ogni e qualsiasi traffico in legnami. Va notato che sino allora il commercio del legname era quasi esclusivamente nelle mani delle Potenze Centrali. La Svezia e la Norvegia, che pure attraverso la Germania inviavano i loro prodotti forestali in Italia, dovevano esse pure dipendere dalla medesima e quindi subirne le imposizioni. L'Italia, quantunque non entrasse in guerra che più tardi, nel maggio 1915, si vide così d'un colpo sbarrata la via alle importazioni e le sue fiorenti industrie in pericolo; la situazione, già grave prima della guerra, correva quindi rischio di diventare disastrosa! E ben puossi immaginare quale dessa doveva essere ove si pensi che al *fabbisogno normale, ordinario* — sebbene contratto in alcuni rami — *altri consumi s'aggiunsero ancora*: quelli emergenti dai bisogni specifici della guerra (costruzioni militari d'ogni natura) e quelli derivanti dalla mancanza di carbon fossili. Il Sig. Prof. Serpieri arriva a stabilire il fabbisogno d'Italia, durante il periodo bellico 1915/18, in m³ 3 000 000 circa di legna d'opera e di circa il doppio di quello ante-guerra per la legna d'ardere. Di fronte a sì urgente fabbisogno di materiale, due erano le vie che all'Italia rimanevano aperte per tentare di coprire il deficit:

a) uno sfruttamento eccessivo del patrimonio boschivo, specie dell'alto fusto,